



La rentrée à l'école de mon enfant

Voici les principales informations en lien avec la rentrée à l'école de votre enfant dans une école du Centre de services scolaire de Montréal. Vous trouverez dans ce feuillet des informations à propos des sujets suivants :



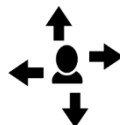
Inscription



Documents à fournir à l'école



Étude du dossier de votre enfant



Types de classe



Services et soutien à l'élève



Transition vers l'école



Transport scolaire



Service de garde

[Comment s'inscrire - Centre de services scolaire de Montréal \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 



Inscrire mon enfant à l'école

Quand inscrire mon enfant ?

Date : 8 janvier au 28 janvier 2025

4 ans → Préscolaire 4 ans

5 ans → Préscolaire 5 ans

Où me rendre pour inscrire mon enfant ?

Mon école de quartier

6 ans → Préscolaire ou Primaire, 1re année

1

Trouver votre école de quartier

2

Contacter votre école de quartier

- Appeler le **secrétariat** de l'école de quartier et prendre un rendez-vous
- Nommez que votre enfant a des **besoins particuliers**
- Demander une **rencontre avec la direction de l'école** pour discuter des besoins de votre enfant
- Compléter la **fiche d'inscription** officiellement [P121 \(gouv.qc.ca\)](http://P121.gouv.qc.ca)

3

Fournir les documents obligatoires

Pour tous les enfants :

- Deux preuves de l'adresse du domicile des parents (ex. : permis de conduire, relevé d'emploi, compte de taxe scolaire ou municipale,...)

Enfants avec des besoins particuliers :

- Copies des rapports d'évaluation de professionnels disponibles (psychologie, psychoéducation, orthophonie, ergothérapie, physiothérapie, pédopsychiatre, pédiatre, etc.)

Enfants nés au Canada :

- Original du **certificat de naissance** (grand format)



Enfants nés hors Canada :

- Original du **certificat de naissance** accompagné d'une traduction française ou anglaise
- Originaux des documents d'immigration de l'enfant et des parents (nécessaire pour l'obtention d'un code permanent)

Comment trouver mon école de quartier ?

Visitez le site internet du Centre de services scolaire de Montréal à l'adresse suivante :

[Trouver une école - Centre de services scolaire de Montréal \(gouv.qc.ca\)](http://Trouver une école - Centre de services scolaire de Montréal (gouv.qc.ca))

Inscrivez votre code postal dans cette fenêtre

Trouver une école

Code postal ou nom de l'établissement





Étude du dossier de votre enfant

Étapes du classement de votre enfant



L'inscription à l'école de quartier

Janvier-février



La tenue du Comité de référence et d'étude

À partir du mois de mars



La recommandation de classement

À partir du mois d'avril

Les comités de référence et d'étude

Qui étudie le dossier de l'élève ?	Étapes de l'étude de dossier	Précisions et détails
<ul style="list-style-type: none"> • Conseillère pédagogique à l'adaptation scolaire • Professionnel : psychologue • Direction d'école • Orthopédagogue 	<p>Analyse des besoins</p> <p>Afin de déterminer l'environnement lui permettant de se développer à son plein potentiel</p> <p>Sur demande, le parent peut être reçu en audience par le comité</p>	<p>Besoins identifiés en collaboration avec nos partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En milieu de garde : observations et profil de fonctionnement à compléter par la direction en collaboration avec l'intervenant en milieu de garde • Intervenants du CRDI : bilans, discussions et profil de fonctionnement à compléter par l'intervenant en collaboration avec le milieu de garde et/ou parents <p>Besoin de structure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du temps • De l'espace • De l'environnement • De la tâche <p>Besoin d'un classement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe ordinaire • Classe spécialisée • École spécialisée
	<p>Recommandation de classement</p>	<p>Un document écrit est envoyé à la direction de l'école de quartier avec des recommandations</p>

ANNONCE DE LA RECOMMANDATION DE CLASSEMENT

La direction de l'école de quartier communique avec les parents après avoir reçu la recommandation de classement du comité d'étude. La direction peut organiser une rencontre ou communiquer avec la famille par téléphone.

Le parent accepte ou refuse la recommandation de classement (formulaire d'acceptation/ de refus de service).

1

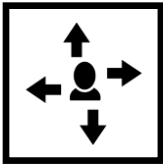


Appel téléphonique

2

















Rencontre à l'école



Types de classes

Voici les types de classes possibles pour les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) :

Précolaire 4 ans (Temps plein)	Précolaire 5 ans (Temps plein)	Primaire 6 à 11 ans (Temps plein)	Secondaire 12 à 15 ans (Temps plein)	Secondaire 16 à 21 ans (Temps plein)
 École de quartier (si offert)	 École de quartier	 École de quartier PFEQ	 École de quartier PFEQ	 École de quartier PFEQ
 École point de service Classe spécialisée	 École point de service Classe spécialisée	 École point de service Classe spécialisée PFEQ	 École point de service Classe spécialisée PFEQ ou CAPS	 École point de service Classe spécialisée PFEQ ou CAPS
 École spécialisée		 École spécialisée Programme PFEQ ou CAPS	 École spécialisée Programme CAPS	 École spécialisée Programme DÉFIS

PFEQ

Le programme de formation de l'école Québécois (PFEQ) est le programme commun à l'ensemble des élèves du Québec

CAPS

Le programme de formation « Compétences axées sur la participation sociale (CAPS) est le programme utilisé auprès de la clientèle ayant aussi une déficience intellectuelle moyenne à sévère. (6 ans et plus)





Services et soutien à l'élève

Dans chacune des écoles du CSSDM, plusieurs services complémentaires à la classe sont en place pour soutenir les élèves et leurs enseignants. Voici quelques principes guidant l'organisation de ces services.



Éducation spécialisée

- Les éducateurs spécialisés sont en soutien aux élèves intégrés dans une école régulière selon les besoins et la disponibilité des services.
- En classe spécialisée, un éducateur est en soutien dans la classe à temps complet
- Le milieu scolaire n'offre généralement pas de soutien individualisé



Professionnels

(Psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes ou ergothérapeutes, le choix du professionnel diffère d'une école à l'autre)

- Les professionnels exercent un rôle-conseil pour les intervenants de la classe
- Les professionnels émettent des recommandations aux équipes d'intervention en fonction des besoins propre de chaque élève
- Ils maintiennent des communications régulières avec les parents tout au long du parcours scolaire de l'enfant.



Préposé aux élèves handicapés (PEH)

- Les préposés aux élèves handicapés travaillent en soutien à plusieurs classes pour répondre aux besoins d'autonomie.



Service de garde

Est-ce que mon enfant peut être inscrit au service de garde?

Oui, il est possible de fréquenter le service de garde à trois moments de la journée : avant les cours, le midi et après les classes.

Dans quel groupe sera placé mon enfant?

Votre enfant pourra être intégré à un groupe du service de garde choisi ou placé dans un groupe avec d'autres élèves ayant des besoins particuliers selon le nombre d'élèves inscrits.

À quel endroit mon enfant ira au service de garde?

Avant et après les cours	Le midi
École de quartier	École point de service
ou	
École point de service	

Quels sont les coûts reliés au service de garde?

Si votre enfant utilise le service de garde le matin, le midi et le soir, vous devrez déboursier 8,55\$ par jour (sujet à l'indexation).

Si votre enfant utilise uniquement le service de garde le midi, des frais moindres s'appliquent.



Transport scolaire



Les élèves TSA en classes spécialisées ou en école spécialisée pourrait avoir accès au service du transport scolaire selon la politique du transport scolaire. Le transport est assuré par voiture (berline).

Le service du transport scolaire communique avec les parents au cours du mois d'août (quelques jours avant la rentrée).

Points de départ et d'arrivée des trajets	Responsabilités du parent	Rôles des intervenants de l'école	Sécurité et encadrement
<p>Le transport peut prendre et déposer votre enfant selon 2 options :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Votre enfant monte et descend de l'autobus scolaire devant votre domicile. • Votre enfant monte et descend de l'autobus scolaire au service de garde de l'école du quartier. 	<p>Le parent installe l'enfant dans le transport au départ.</p> <p>Il communique les particularités de son enfant au transport scolaire et au chauffeur.</p>	<p>Les intervenants accueillent les enfants le matin.</p> <p>Ils installent les élèves en fin de journée dans le transport scolaire.</p> <p>Ils communiquent les informations essentielles au chauffeur pour assurer la sécurité (interventions, moyens).</p>	<p>Les chauffeurs communiquent avec les intervenants de l'école pour mettre en place les stratégies efficaces pour chaque enfant.</p> <p>Certaines mesures doivent parfois être mises en place pour assurer un transport sécuritaire.</p> <p>Si un incident survient durant le transport, vous serez informé par un rapport.</p>

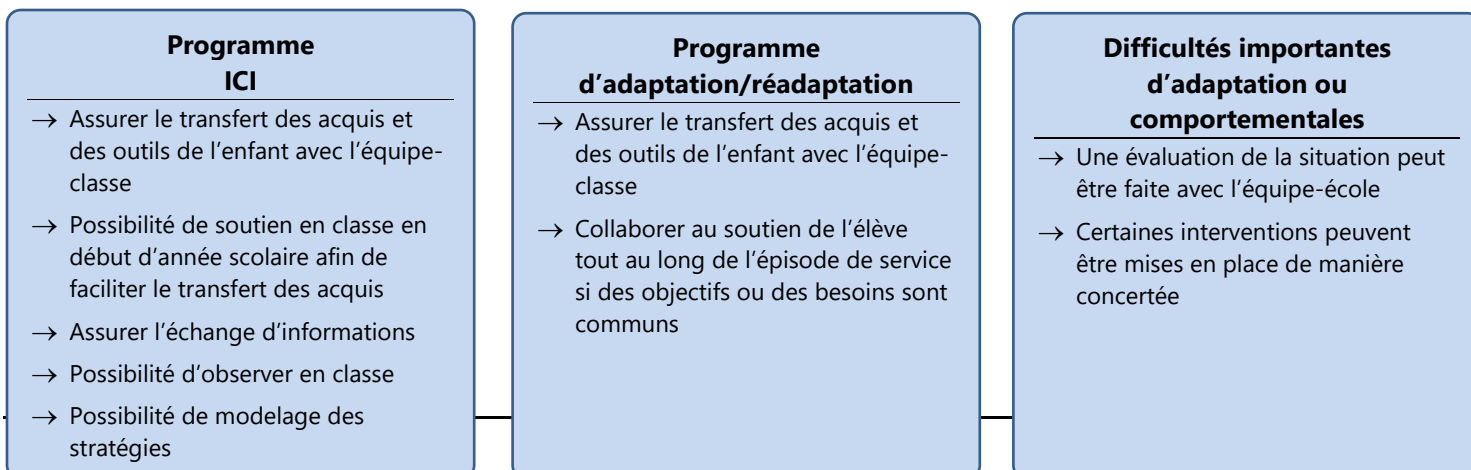


Transition vers le scolaire et partenaires

Le milieu scolaire collabore avec le milieu de la santé et des services sociaux afin de faciliter la transition des enfants vers l'école. En respectant les rôles et mandats respectifs, le partenariat entre les deux organisations vise les objectifs suivants :

- Favoriser l'intégration scolaire
- Faciliter le transfert des interventions et des outils efficaces auprès des enfants
- Poursuivre l'établissement d'un lien de confiance avec la famille

Voici les principaux axes d'intervention de ce partenariat :



Pour une rentrée scolaire réussie : Des étapes importantes

JANVIER

PRÉSENTATION :

Le milieu de la santé, en collaboration avec le milieu scolaire présente :

- La mission de l'école
- Le processus d'inscription
- Les différents types de classes
- Les services de soutien aux élèves
- Les modalités de collaboration entre les deux réseaux



NOVEMBRE-DÉCEMBRE

SENSIBILISATION :

Les partenaires de la santé sensibilisent les parents pour commencer à préparer la famille à la transition vers l'école

Documents importants à préparer et à fournir lors de l'inscription à l'école :

- **Le profil de fonctionnement**

Les partenaires de la santé soutiennent le milieu de garde ou la famille pour le compléter

- **Les rapports pertinents et disponibles**

JANVIER

INSCRIPTION :

Les parents se présentent à l'école de quartier afin de procéder à **l'inscription de l'enfant**. Une rencontre avec la direction est suggérée. Il est important de fournir les documents nécessaires à l'étude du dossier d'un enfant ayant des besoins particuliers.

Voir la page 2 de ce document



MARS-AVRIL-MAI-JUIN

COMITÉ DE RÉFÉRENCE ET D'ÉTUDE :

Étude des dossiers des élèves en **comité**.

Des discussions peuvent être nécessaires entre le CSSDM, le réseau de la santé, la famille et le milieu de garde pour **compléter les informations**.



JUILLET-AOÛT

PRÉPARATION POUR LA RENTRÉE :

Si l'enfant reçoit des services du milieu de la santé, les intervenants s'assurent de travailler les aspects du fonctionnement de l'enfant qui favoriseront son entrée et son autonomie

La famille s'assure de remettre à l'école tous les documents (nouveaux ou manquants) permettant de mieux comprendre l'enfant.



FIN AOÛT

PRÉPARATION DE L'ADMISSION :

Une communication entre la famille, l'école et les partenaires de la santé peut être organisée pour planifier la transition scolaire. Plusieurs aspects peuvent être abordés comme l'intensité et les modalités du soutien nécessaire.



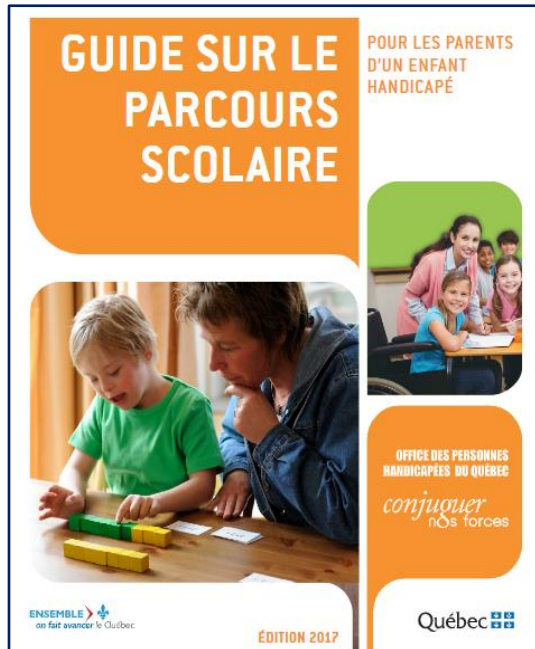
SEPTEMBRE

ENTRÉE AU PRÉSCOLAIRE :

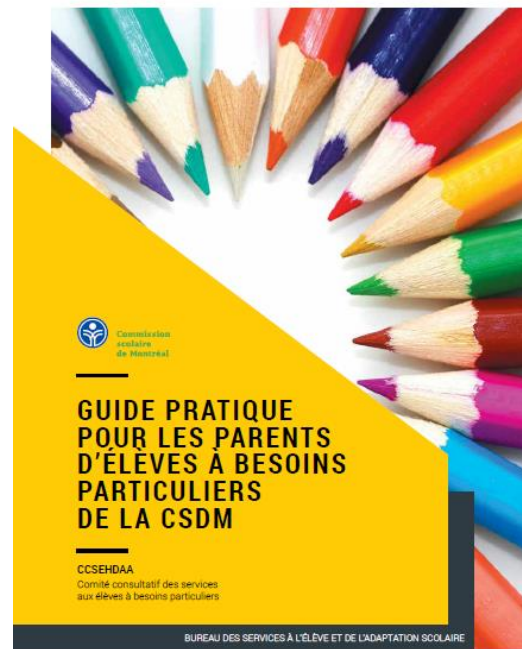
L'enfant fait son entrée à l'école. Les interventions convenues sont mises en place. Les intervenants du réseau de la santé sont disponibles pour collaborer avec l'équipe-classe afin de démontrer les outils et les interventions efficaces



Autres documents à consulter



www.ophq.gouv.qc.ca/publications



https://www.cssdm.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/GUIDE_CCSEHDAA_WEB.pdf

Pour nous joindre :

Adresse :

5100, Sherbrooke Est,
local 180
Montréal (Québec)
H1V 3R9

Téléphone :

514 642-9520

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/contact/>

Transport scolaire :

Contactez la direction
d'établissement de votre

**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec 